


Groupe de travail départemental handicap et EPS du Rhône (GTHEPS)

PILOTAGE	Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône(DSDEN) : conseiller pédagogique départemental pour l'éducation physique et sportive (CPD EPS)
Coordination	Pau BOUVARD - CPD EPS
POURQUOI ?	Répondre à la question de la scolarisation des élèves en situation de handicap en EPS dans le département du Rhône
POUR QUI ?	<p>Les objectifs du pôle :</p> <p><u>Informier</u> : communiquer avec les écoles sur les ressources humaines, matérielles et en formation mises à disposition par le groupe de travail sur les situations de handicap en EPS (GTHEPS).</p> <p><u>Former</u> : Les conseillers pédagogiques de circonscription en EPS (CPC EPS), les enseignants, les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), les intervenants handisport à une approche inclusive par l'enseignement des compétences en EPS.</p> <p><u>Intervenir</u> : enquête annuelle départementale de recensement des besoins pour rendre accessible l'EPS, définition des réponses à donner aux demandes des écoles : conseils à l'enseignant, à l'AESH. Accompagnement de l'enseignant et de l'AESH sur 2 ou 3 séances, intervention tout au long du module par un intervenant spécialisé de la DSDEN ou du comité handisport. Recensement des classes licenciées USEP où le GTHEPS intervient pour anticiper les besoins d'adaptation des rencontres sportives.</p>
QUI ?	<p><u>Le GTHEPS est constitué :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → d'un IEN ASH, → d'un CPD EPS, → de conseillers pédagogiques EPS, → de l'intervenante de la DSDEN 69, → d'un intervenant du comité du Rhône Handisport, → de représentants de l'USEP du Rhône, → d'un enseignant spécialisé. <p><u>Structures et institutions représentées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - DSDEN du Rhône - Comité départemental USEP du Rhône - Comité du Rhône Handisport - Reliance (collectif de recherche sur le handicap de l'université Lyon 2)
QUAND ?	4 réunions dans l'année sur le temps scolaire
QUOI ?	<p><u>Les actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → dispositif d'intervention auprès des élèves pour rendre accessible l'EPS, ainsi que les rencontres USEP. → constitution et gestion de 3 pôles de prêt de matériel handi sur le département.

	<p>→ publications de documents pédagogiques : n°16 de la revue Reliance, article EPS1, articles pour les Cahiers pédagogiques, documents sur la scolarisation en EPS des élèves en situation de handicap (2008), scolarisation des élèves ayant des troubles du comportement (2012)</p> <p>→ interventions : au colloque académique des élèves porteurs de TED (2014), lors de formation annuelles à l'ensemble des AESH du département (2h).</p>
COMMENT ?	<p>Le GTHEPS a trois réunions de fonctionnement annuelles pour recenser les besoins d'intervention, les évaluer et donner une réponse appropriée (visite conseil auprès des enseignants et des AS, co-intervention sur quelques séances, ou interventions par les éducateurs sportifs spécialisés dans certains cas. La 4eme réunion est un bilan des actions annuelles (interventions scolaire, USEP, bilan de l'Action Recherche Innovation et Production (ARIP)) et définit les besoins de formation et de recherche pour l'année suivante.</p> <p>Il existe une convention tripartite DSDEN69 /USEP69/comité handisport69 qui définit le GTHEPS, l'utilisation des ressources matérielles et humaines par les différents partenaires et permet la collaboration entre tous.</p>
PARTENARIAT USEP 	<p>L'USEP se positionne dans la continuité du travail effectué en EPS en proposant des contenus adaptés aux élèves concernés lors des rencontres sportives grâce aux informations obtenues lors des réunions du GTHEPS.</p> <p>Ce GT facilite les liens et la coordination entre le responsable de secteur et le CPC EPS pour une gestion des adaptations au cas par cas.</p> <p>L'USEP profite du prêt de matériel handi afin de mettre en œuvre des actions de sensibilisation handi-valide lors de certaines manifestations départementales (hand ou basket en fauteuil, torball, parcours athlétisme déficient visuel, sarbacane sur potence, boccia...) et ceci en partenariat avec le Comité Handisport du Rhône.</p> <p>L'USEP assure sur demande du GTHEPS, l'accompagnement des élèves en situation de handicap par la mise à disposition d'un moyen humain dédié au suivi personnalisé le jour de la rencontre.</p> <p>L'USEP du Rhône dispose d'outils pédagogiques nationaux (la mallette) que l'on met à disposition des enseignants ou des partenaires sur demande.</p> <p>Le GTHEPS est aussi un espace de valorisation des actions menées par l'USEP dans ce domaine.</p>